

## TARGON

# PÔLE TERRITORIAL. Ses programmes pour l'alimentation et pour l'habitat

Le pôle territorial du cœur Entre-deux-Mers a voté ses actions pour l'alimentation, la restauration collective et l'urbanisme.

Assurés par un chargé de mission avec stagiaires de fin d'étude, comité de pilotage et comité syndical, des plans d'actions du pôle territorial du cœur Entre-deux-Mers viennent d'être votés, dans le cadre de son « Programme national pour l'alimentation » (PAT) et dans le cadre de son programme pour l'urbanisme et l'habitat.

### Terres agricoles

En novembre 2017, le pôle territorial a décidé de candidater à l'appel à projet national PAT. En octobre 2018, le comité syndical a validé les travaux de diagnostic et la compétition du PAT du pôle territorial. En janvier 2019, les plans d'actions sur le foncier agricole local et sur la restauration collective étaient votés par le comité syndical.

Concernant le PAT volet foncier agricole local, suite à des constats, comme l'artificialisation des terres agricoles (-12 % de surface agricole utile en 10 ans), comme l'âge moyen des exploitants alimentaires (25 % ont plus de 55 ans), etc., des actions consistent à faciliter et inciter à l'installation d'exploit-



Les représentants élus pour les discours des vœux.

tants et/ou de productions alimentaires nouvelles, à analyser techniquement les caractéristiques du foncier agricole potentiel, etc.

### Restauration collective

Concernant le PAT volet restauration collective, le pôle a candidaté en novembre 2018 à l'appel à manifestation d'inté-

rêt (AMI) de l'association 3AR - Association Aquitaine des achats publics responsables. Deux territoires ont été retenus, dont le pôle de Targon, pour un accompagnement technique et collectif des collectivités gestionnaires d'un service de restauration collective dans le cadre de leur marché public pour prendre en compte par exemple

la loi Egalim (50 % de produits de qualité dont 20 % de produits AB a minima en 2022). Parmi d'autres actions ajoutées à cette première, la mise à jour du diagnostic de territoire sur la restauration collective sera aussi l'occasion de faire le point sur cette demande du territoire.

Concernant le plan d'actions urbanisme et habitat, suite à des constats, comme des constructions en situation de précarité énergétique, des besoins en logements adaptés au parcours de vie, il a été décidé des actions, comme l'appui aux collectivités pour l'élaboration ou la modification de leurs documents d'urbanisme ; comme favoriser l'auto-réhabilitation de logements accompagnée, avec des ateliers de transmission des savoirs, etc. ; comme suivre le quartier campagnard durable de Targon et capitaliser l'expérience.

Muriel Tullet

## « L'homme sera plus rural demain »

Parmi tous les discours des vœux, le président du pôle Alain Leveau a dit qu'en matière de projets de développement, évoqués auprès du préfet, de la Région, du Département, il est important aussi d'être relayés par les autres représentants élus pour défendre les projets (dont les projets agricoles) ; ce que chaque représentant envisageait. Comme chacun, le conseiller régional Francis Wilsius a souligné la brillante organisation du pôle.

Il a poursuivi que la collaboration entre la Région et le pôle va s'accroître à l'avenir, au niveau développement économique, développement des territoires.

Le président de la communauté des communes Targon-Sauveterre-de-Guyenne, Yves d'Amécourt, a déclaré que les représentants ont un message à faire passer ensemble.

Il a ajouté qu'il pense que « l'homme sera plus rural demain, à la condition que nous équipions notre territoire ».